



# La Sarcelle

Bulletin municipal - [www.ville.lasarre.qc.ca](http://www.ville.lasarre.qc.ca)

## À ne pas manquer :

Budget 2018, p. 4

Dossier : ventes de garage, p. 12

En primeur : les spectacles de l'automne, p. 14

Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, p. 26

*Bonne lecture!*



Photo : Jean Caron

# Les chroniques de la mairie

Chers Lasarrois (es),

C'est avec un grand enthousiasme que je signe ma première chronique de la mairie, dans cette édition printemps-été de La Sarcelle. Vous constaterez, tout comme moi, à la lecture des prochaines pages, à quel point notre ville est dynamique et que plusieurs projets sont à surveiller dans les prochains mois.

Le conseil municipal vous a écouté. En fonction des suggestions recueillies lors de la consultation citoyenne « Ma ville de demain », il a été suggéré de préparer trois éditions de La Sarcelle pour l'année 2018. Vous considérez, vous aussi, ce petit magazine local comme un précieux outil d'information pour assurer une bonne communication entre vous et nous.

D'ailleurs, je vous invite à lire, puis à conserver précieusement votre copie de La Sarcelle, puisque vous pourrez vous y référer pour des informations et dates importantes, à plusieurs occasions d'ici la fin de l'été. Vous y retrouverez aussi, en nouveauté, la programmation des spectacles pour l'automne 2018, dans les pages centrales.

Je vous encourage également à profiter des beaux jours et du temps chaud à venir pour vous réapproprier les différents environnements de la municipalité et à vibrer au rythme des événements auxquels plusieurs citoyens participent comme organisateurs et bénévoles.

Les conseillers et les membres du personnel se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne lecture et un bel été ensoleillé!



Le maire,

Yves Dubé

[mairie@ville.lasarre.qc.ca](mailto:mairie@ville.lasarre.qc.ca)



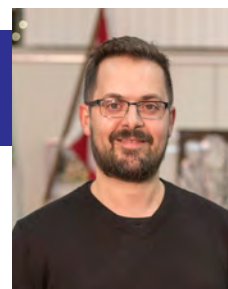
*Louis  
Côté*

Quartier Nord,  
siège #1



*Richard  
Mailloux*

Quartier Centre,  
siège #1



*Sébastien  
Bélisle*

Quartier Sud,  
siège #1



*Steve  
Fontaine*

Quartier Nord,  
siège #2



*Renée  
Thiboutot*

Quartier Centre,  
siège #2



*Réjean  
Fournier*

Quartier Sud,  
siège #2

Si vous avez des commentaires ou des suggestions à formuler à votre conseil municipal, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse suivante : [info@ville.lasarre.qc.ca](mailto:info@ville.lasarre.qc.ca)



*Adopté au conseil...*

*En bref!*

à lire dans l'onglet «Procès-verbaux»  
[www.ville.lasarre.qc.ca](http://www.ville.lasarre.qc.ca)

## SÉANCES DU CONSEIL 2018

Bienvenue aux séances du conseil municipal  
qui se tiendront tous les premiers mardis du mois à 19 h soit le  
**1<sup>er</sup> mai, 5 juin, 3 juillet, 21 août, 4 septembre,  
2 octobre, 6 novembre et 4 décembre**

Salle du conseil de l'hôtel de ville  
201, rue Principale

[www.ville.lasarre.qc.ca](http://www.ville.lasarre.qc.ca)

## MAI

### Inscription aux activités de soccer, camp de jour, camp de golf et camp de tennis

En ligne seulement à partir du mardi 1<sup>er</sup> mai. Dès le mardi 15 mai, les inscriptions pourront également se faire au bureau administratif de l'aréna Nicol Auto.

À partir du  
mardi 1<sup>er</sup> mai,  
8 h 30

### Exposition des finissants au certificat en peinture de l'UQAT à La Sarre du 12 avril au 6 mai

Centre d'art Rotary

Jusqu'au  
6 mai

### Conférence

« La santé : du vrai, du moins vrai... et du n'importe quoi! »  
Olivier Bernard, alias le Pharmachien

Théâtre de poche

Mercredi  
9 mai, 19 h

### Vernissage de « Marcher dans le ciel » d'Annie Boulanger et Sonia Cotten

Jeudi  
10 mai, 17 h

### Cinéma de répertoire : « Les scènes fortuites »

Cinéma La Sarre

Lundi 14 mai  
19 h et 21 h

### Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue

Aréna Nicol Auto

24 au 27 mai

### Festival culturel Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue

Programmation au [culturat.org/petitsbonheursat](http://culturat.org/petitsbonheursat)

Tout le mois de  
mai

## JUIN

### Salon de la Famille

Aréna Nicol Auto

2 et 3 juin

### Festival équestre et rodéo professionnel de La Sarre

Parc Équestre Desjardins-Hecla

7, 8, 9  
et 10 juin

### Vernissage de la Triennale en métiers d'art

Centre d'art Rotary

Jeudi  
21 juin, 17 h

### Fête nationale

Parc Équestre Desjardins-Hecla

Samedi  
23 juin

## AOÛT

### Salon des loisirs d'Abitibi-Ouest

Lieu à venir

Samedi  
25 août, 10 h

Les **Jeudis**  
sous les **étoiles**

De retour pour  
une 6<sup>e</sup> année!

*Les Jeudis*  
*sous les étoiles,*  
à 19 h

Spectacles **gratuits** en plein air, en déplacement cet été!

- 28 juin  
Authier
- 5-12-19-26 juillet  
Parc Ernest-Lalonde, La Sarre
- 9 août  
Dupuy

Surveillez la programmation et le dévoilement des artistes sur notre site Internet.

*Consultez le calendrier  
de nos activités sur*

[www.ville.lasarre.qc.ca/calendrier](http://www.ville.lasarre.qc.ca/calendrier)

[wikiao.ca](http://wikiao.ca)

et sur l'afficheur électronique



Ville de  
**La Sarre**



**wikiao**

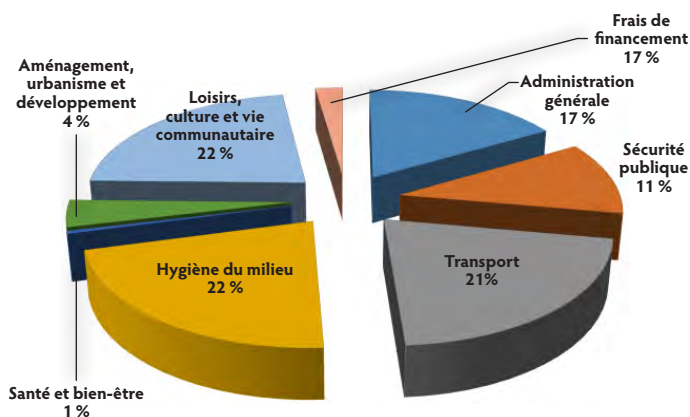
# Budget 2018 en bref

Le 17 janvier 2018, le conseil municipal adoptait le budget d'opération pour l'année 2018 ainsi que son programme d'immobilisations 2018-2020.

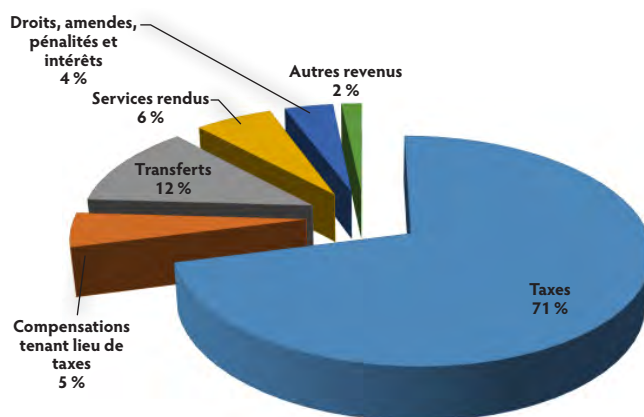
Les revenus prévus au budget 2018 s'élèveront à **12 576 248 \$**, soit une augmentation de 3,56 %, et les dépenses à **14 077 103 \$**, correspondant à une augmentation de 4,67 % par rapport à l'exercice budgétaire précédent. Malgré nos efforts pour maintenir le niveau des dépenses de fonctionnement, celles-ci sont en hausse. L'augmentation constante du coût des produits et services, ainsi que les dépenses additionnelles pour se conformer aux nouvelles normes ont eu un très gros impact sur l'augmentation des dépenses. En tenant compte de ces considérations, le conseil municipal fait preuve, année après année, d'une gestion responsable et rigoureuse afin de présenter un budget équilibré et de maintenir l'impôt foncier à un niveau raisonnable.

Voici deux graphiques, le premier démontrant la répartition des dépenses par service et le second, la provenance des revenus.

Dépenses par service



Répartition des revenus



## Rappel de l'échéancier des taxes municipales 2018

1<sup>er</sup> versement : 1<sup>er</sup> mars

2<sup>e</sup> versement : 1<sup>er</sup> mai

3<sup>e</sup> versement : 1<sup>er</sup> juillet

4<sup>e</sup> versement : 1<sup>er</sup> septembre

Des reçus sont remis sur demande seulement.

En cas de retard, des états de comptes seront envoyés par la poste et seront chargés.

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2018</b>
Taxes	8 884 238 \$
Compensations tenant lieu de taxes	618 432 \$
Transferts	1 516 225 \$
Services rendus	791 136 \$
Imposition de droits	175 700 \$
Amendes et pénalités	245 000 \$
Revenus de placements et autres revenus d'intérêts	76 700 \$
Autres revenus	268 817 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>12 576 248 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	<b>BUDGET 2018</b>
Administration générale	1 996 530 \$
Sécurité publique	1 342 125 \$
Transport	2 552 822 \$
Hygiène du milieu	2 626 345 \$
Santé et bien-être	48 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	487 080 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	2 688 801 \$
Frais de financement	274 900 \$
Amortissement	2 060 000 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>14 077 103 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>(1 500 855) \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>BUDGET 2018</b>
<b>Immobilisations</b>	
Amortissement	2 060 000 \$
<b>Financement</b>	
Remboursement dette à long terme	(882 923) \$
<b>Affectations</b>	
Activités d'investissement	(50 850) \$
Excédent accumulé	374 628 \$
<b>TOTAL DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>1 500 855 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>0 \$</b>

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) RÉPARTI PAR FONCTION  
2018-2019-2020**

	2018	2019	2020	TOTAL
Administration générale	1 262 000 \$	60 000 \$	0 \$	1 322 000 \$
Sécurité publique	41 000 \$	6 000 \$	700 000 \$	747 000 \$
Transport	623 500 \$	1 000 000 \$	550 000 \$	1 173 500 \$
Hygiène du milieu	121 700 \$	1 102 500 \$	0 \$	1 224 200 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$	10 000 \$	60 000 \$	70 000 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	157 450 \$	25 000 \$	25 000 \$	207 450 \$
Fonds de roulement	228 300 \$	95 000 \$	85 000 \$	408 300 \$
Subventions	2 500 \$	1 000 000 \$	625 000 \$	1 627 500 \$
Comptant	50 850 \$	108 500 \$	0 \$	111 000 \$
Emprunt à long terme	1 886 000 \$	1 000 000 \$	625 000 \$	3 511 000 \$
Surplus accumulé	38 000 \$	0 \$	0 \$	38 000 \$
<b>Total financement</b>	<b>2 205 650 \$</b>	<b>2 203 500 \$</b>	<b>1 335 000 \$</b>	<b>5 744 150 \$</b>

**Notes**

L'adoption du programme triennal d'immobilisation confirme l'intention du conseil municipal. Ce n'est pas une autorisation de dépenser ni un engagement ou une garantie de réalisation.

Le conseil municipal peut modifier ses intentions et chaque projet doit être approuvé à l'avance.

**Faits saillants de 2017**

- Année du centenaire
- Élections : changement de maire et de deux conseillers
- Intégration de la Commission des loisirs à la structure de la Ville
- Modernisation de la structure administrative

**Contexte et objectifs 2018**

- Préparation du budget pour l'ensemble des services à la suite de l'intégration de la Commission des loisirs
- Réorganisation des services nous permettant de gagner en efficacité et en efficience
- Volonté d'appliquer le principe « utilisateur/payeur »
- Volonté de respecter la capacité de payer des contribuables en tenant compte de l'Indice des prix à la consommation
- Planification stratégique évolutive (2018-2028) ayant pour but d'établir un plan d'action

# Nettoyage du réseau d'aqueduc

Nous procéderons au nettoyage de notre réseau d'aqueduc du **7 au 18 mai** et du **24 septembre au 5 octobre**.

Le service sera affecté par des baisses occasionnelles de pression et ces travaux sont susceptibles de créer, dans certains secteurs, de l'eau brouillée durant ces périodes. En conséquence, nous demandons à toute la population d'utiliser le moins possible l'eau du robinet et d'apporter une attention spéciale lors de son utilisation, en particulier pour la lessive.

Notez que l'eau demeure propre à la consommation pendant les périodes de nettoyage.

INFO EN BREF |



## Collecte des encombrants

### Secteur résidentiel seulement

**Du 14 au 18 mai**, vos encombrants seront ramassés par les camions de la municipalité le même jour que la cueillette des bacs verts, à condition qu'ils soient déposés en bordure de la rue le jour précédant la collecte. Ce service est offert uniquement aux citoyens; les entreprises ne peuvent participer à la collecte des encombrants. **Veillez noter qu'il s'agit de la seule collecte de l'année.**

### Qu'est-ce qu'un encombrant ?

Les encombrants se définissent comme étant de gros objets d'origine résidentielle qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières (déchets ou recyclage) et ne peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture.

*\* Veuillez noter que si certains rebuts ne sont pas ramassés lors de la collecte, c'est que ceux-ci faisaient partie des matières refusées ci-dessous.*

### Une seconde vie ?

Le tri à la source par le citoyen permet de détourner de l'enfouissement un maximum de matières. Alors, si vous avez de gros objets fonctionnels et/ou réutilisables, acheminez-les à un récupérateur. Ainsi, vous ferez plaisir à quelqu'un qui en a besoin et vous aurez posé un geste de développement durable!

Pour connaître la liste des récupérateurs et les matières qu'ils acceptent, consultez le **Répertoire des récupérateurs** à l'adresse suivante : <http://mrc.ao.ca/documents/pages/repertoire-des-recuperateurs1.pdf>

**Pour plus d'information** concernant les matières résiduelles, visitez l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au [mrc.ao.ca](http://mrc.ao.ca), section « Matières résiduelles ».

### Matières refusées lors de la collecte

Pour les matières ci-dessous, se référer au Répertoire des récupérateurs :

- Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- Pneus non démontés de la jante;
- Pneus d'un diamètre plus grand que 48 pouces;
- Animaux morts;
- Armes à feu et munitions;
- Plastique d'ensilage;
- Poches de grain;
- Les résidus verts (ex. : branches, gazon, foin).

Les matières suivantes doivent être apportées à l'Écocentre, situé au 15 boulevard Industriel :

- Résidus domestiques dangereux (produits ménagers, huile et filtre à moteur, antigel, peinture, solvants, piles, etc.);
- Matériel électronique (par exemple : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo);
- Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (par exemple : bois, bardeaux d'asphalte, gypse).



# Une piscine cet été?

Vous avez prévu faire l'acquisition d'une piscine pour vous rafraîchir avec votre famille? Bonne idée, mais n'oubliez pas les règles de sécurité! Voici en résumé les principales dispositions du Règlement sur la sécurité dans et autour des piscines privées.

- L'installation d'une piscine (ou d'un spa) requiert un permis émis par la Ville.
- Toute piscine d'une hauteur supérieure à 0,3 mètre et inférieure à 1,2 mètre doit être directement entourée d'une clôture infranchissable d'une hauteur minimum de 1,2 mètre.
- Toute piscine hors-terre d'une hauteur de 1,2 mètre et plus doit être munie d'un dispositif d'accès, échelle,

escalier, rampe, qui peut être retiré, relevé, ou placé de manière à ne pas en permettre l'utilisation et empêcher l'accès à la piscine.

- Si une piscine est directement accessible à partir d'une habitation via une galerie, une barrière d'une hauteur minimale de 1,2 mètre doit être installée sur ladite galerie pour empêcher l'accès à la piscine. Cette barrière doit être munie d'un dispositif de verrouillage.
- Une piscine doit être située dans la cour latérale ou arrière de votre propriété. Elle doit être distante d'au moins 1,5 mètre de la limite du terrain et d'au moins 2,0 mètres d'un bâtiment principal.

## Ne jetez plus votre gazon coupé aux ordures!

La Ville de La Sarre **demande à ses citoyens de ne pas mettre le foin de tonte de gazon aux ordures**, mais plutôt de le valoriser en le compostant à la maison ou en le laissant directement sur la pelouse. De nombreuses raisons peuvent être évoquées pour justifier de laisser l'herbe coupée sur votre pelouse :

- Vous n'aurez plus besoin de produits fertilisants pour votre pelouse, ce qui vous permettra d'économiser. De plus, cette pratique représente un moyen d'économiser collectivement, dans la mesure où elle permet de réduire la masse de déchets transportés vers les centres de valorisation des matières résiduelles (CVMR).
- L'herbe coupée constitue le meilleur engrais qui soit pour votre pelouse, car en se décomposant, elle fournit des éléments essentiels à votre sol, tel l'azote.

- L'herbe étendue sur le sol permet de mieux préserver l'humidité de votre pelouse et ainsi, d'éviter la sécheresse. La diminution de fréquence des arrosages requis permettra alors une économie d'eau potable.
- Une pelouse bien fertilisée permet d'éviter l'apparition de maladies, de certaines plantes indésirables et d'insectes nuisibles. On évite donc d'utiliser des pesticides.
- Moins de pesticides + moins de déchets dans les dépotoirs + moins de gaspillage d'eau potable = un environnement plus sain et une meilleure santé pour tous!

L'herbicyclage, c'est tout à votre avantage! Merci de votre collaboration, chers citoyens.

## Vous prévoyez rénover? N'oubliez pas votre permis !

Si vous effectuez des travaux sur votre propriété, n'oubliez pas de faire une demande de permis auprès du Service d'urbanisme et développement. Rappelons que vous avez besoin d'un permis pour des rénovations extérieures ou intérieures, de même que pour la construction d'un bâtiment secondaire, l'installation d'une piscine, le creusage d'un puits, la construction ou la modification d'une installation septique, la démolition d'un bâtiment et l'installation d'une affiche.

Aucun permis de construction n'est requis pour un abri d'auto amovible ou une remise d'une superficie de 7 m<sup>2</sup> (75 pi<sup>2</sup>) ou moins si elle n'est pas construite sur des fondations permanentes. De plus, aucun permis n'est requis pour des travaux d'entretien ou de réparation dont les coûts n'excèdent pas 1 500 \$, **excluant les travaux suivants pour lesquels un permis est requis, peu important les coûts :**

- Le remplacement ou l'ajout d'une ou de plusieurs fenêtres;
- Le remplacement d'un revêtement par un revêtement de nature différente;
- L'agrandissement ou le remplacement d'une galerie ou d'un bâtiment, peu importe sa dimension;
- Toute modification au nombre de logements ou à l'usage d'un bâtiment.

### Permis

- Un permis est valide pour une durée de 12 mois;
- Le permis doit être affiché pendant toute la durée des travaux;
- C'est la responsabilité du propriétaire de faire la demande de permis et non celle de l'entrepreneur.

## Abris d'auto temporaire

N'oubliez pas que les abris amovibles doivent être enlevés et démontés complètement (toile et structure) avant le **15 mai**.

Après cette date vous êtes passible d'une amende.

**Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme et de développement**

Marie-Pier Anglehart, inspectrice municipale  
819 333-2282, poste 291  
mpanglehart@ville.lasarre.qc.ca

## Stationnement de nuit

À compter du **1<sup>er</sup> mai**, le règlement interdisant le stationnement de véhicule sur la voie publique, entre minuit et 7 h, pour la période hivernale ne sera plus en vigueur. Les propriétaires de véhicules doivent tout de même se conformer aux informations contenues sur les enseignes dans les rues et les stationnements publics.



# En développement

## Domaine Gabriel-Aubé

Les travaux pour une nouvelle rue située à l'est de la Plaza La Sarre (à partir de l'avenue des Pins) débiteront aux alentours du mois de juin 2018.

Au total, 22 terrains destinés aux maisons unimodulaires seront mis en vente par la Ville de La Sarre. Ceux-ci devraient être prêts pour la construction vers la fin de l'été.

N'hésitez pas à communiquer avec le Service d'urbanisme et de développement si vous êtes intéressé par l'achat d'un de ces terrains.

## Secteur de petites maisons

Le développement du secteur de petites maisons a dû être reporté en raison de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques adoptée en 2017.

Pour le moment, nous ne savons pas quand ce projet se concrétisera.

## Le retour des cadets pour la sécurité de tous !



Le conseil d'administration du Club de l'amitié en présence des cadets du programme 2017 et de l'agente Jean, de la Sûreté du Québec.  
Crédit photo : Sûreté du Québec

Le programme des cadets de la Sûreté du Québec revient cet été! Deux étudiants ou diplômés en techniques policières silloneront les rues et postes cyclables de la ville afin d'assurer la vigilance. Dans le cadre de ce programme, ils seront amenés à réaliser certaines activités et tâches telles que :

- Activités de surveillance, notamment à pied et à vélo dans les quartiers et les parcs;
- Activités de prévention et de relations communautaires;
- Répondre aux demandes de renseignement (accueil des citoyens dans le poste);
- Activités de surveillance et de prévention lors d'événements sportifs, culturels, populaires et commerciaux;
- Rencontres d'échange avec des partenaires, notamment le Service de prévention des incendies, les ambulanciers, le personnel hospitalier, les agents de conservation de la faune et les organisations communautaires.

## Règlement concernant les clapets antiretour

La Ville de La Sarre vous rappelle qu'elle a adopté en 2016 un règlement obligeant chaque immeuble relié à l'égout municipal à être muni d'une soupape de sureté, communément appelée « clapet antiretour ».

Chaque propriétaire a aussi la responsabilité d'entretenir son clapet afin de le maintenir en bon état de fonctionnement. De plus, l'installation doit respecter les normes de plomberie en vigueur.

Si vous n'avez toujours pas de clapet antiretour, votre bâtiment est susceptible de subir des dommages importants en cas de refoulement des eaux d'égout.

**Rappel : N'oubliez pas qu'il est interdit de rejeter l'eau provenant de vos drains français et de vos gouttières dans le réseau d'égout sanitaire.**

## Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable

Petit rappel en prévision des chaudes journées d'été. Il est de notre devoir collectif de diminuer notre consommation d'eau, particulièrement en période de sécheresse, et de respecter les règlements municipaux s'y référant.

Selon les jours suivants, l'arrosage des haies, arbres, arbustes et autres végétaux est permis uniquement de 3 h à 6 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatiques et de 20 h à 23 h si l'eau provient de systèmes d'arrosage mécaniques :

- a) Les lundis, mercredis et vendredis pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 0, 2, 4, 6, 8;
- b) Les mardis, jeudis et samedis pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 1, 3, 5, 7, 9.

Il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager, pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

L'arrosage d'un nouveau gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.



# Organiser une vente

La saison des ventes de garage est à nos portes. En plus d'être un des petits plaisirs de l'été, elles sont un bon moyen de se départir des objets que l'on n'utilise plus, mais qui sont encore fort utiles pour d'autres; une forme de recyclage et de bon voisinage.

La pratique des ventes de garages situées sur le territoire de la Ville de La Sarre est désormais règlementée. **Toute personne désirant tenir une vente de garage doit obtenir au préalable un permis à cette fin.**

## COMMENT OBTENIR UN PERMIS?

Au moins sept jours avant la date prévue de la vente de garage, vous devez vous présenter à l'hôtel de ville pour remplir le formulaire prévu à cet effet. **Des frais de 20\$ seront exigés.**

## MODALITÉS ET CONDITIONS

- Le permis est valide pour trois jours consécutifs.
- Seulement deux permis pourront être délivrés annuellement pour chaque adresse.

## EXCLUSION

Vous n'êtes pas tenu d'obtenir un permis pour les dates suivantes, et c'est sans frais :

- La fin de semaine et le lundi précédant le 25 mai (Journée nationale des Patriotes)
- La fin de semaine suivant le 1<sup>er</sup> juillet (Fête du Canada)
- Le 1<sup>er</sup> lundi de septembre et la fin de semaine précédant cette date (Fête du Travail)

## RÈGLES À RESPECTER

- Il ne doit y avoir aucun empiètement sur le chemin public ou le trottoir.
- Le matériel en vente ne doit pas nuire à la visibilité des automobilistes et cyclistes.
- Le matériel et l'affichage doivent être entièrement retirés au plus tard à 19 h la dernière journée de la vente.

## AFFICHAGE

Seules deux enseignes sont permises pour annoncer la vente de garage :

- une sur le terrain où a lieu la vente.
- une sur un terrain distinct, mais avec l'accord du propriétaire.

**Il est strictement interdit d'installer les enseignes sur les poteaux de signalisation, les équipements municipaux, les arbres ou tout autre bien public.**

**Les ventes de garages sont permises du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre en obtenant préalablement un permis.**

## INFRACTION ET AMENDES

Quiconque contrevient à une quelconque des dispositions du règlement (16-2017) est passible d'une amende minimale de 75 \$ pour une première infraction et d'une amende minimale de 100 \$ pour une récidive.

**Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme et de développement**

Marie-Pier Anglehart,  
inspectrice municipale  
819 333-2282, poste 291  
mpanglehart@ville.lasarre.qc.ca



# de garage réussie

## La planification

Nous vous suggérons quelques petits trucs pour une vente de garage réussie.

### • Consulter les règlements

Il est important de vérifier la réglementation municipale en vigueur.

Si vous êtes locataire, n'oubliez pas de demander à votre propriétaire si vous pouvez faire une vente de garage sur son terrain. Vous éviterez ainsi des problèmes qui pourraient nuire à vos relations avec ce dernier.

### • Amasser tout au long de l'année

Il est préférable de s'y prendre d'avance. Certaines personnes planifient même leur vente plusieurs mois avant l'été en mettant de côté les objets qu'ils n'utilisent plus.

### • N'attendez pas la veille pour faire ce travail!

Jetez ou recyclez les objets défectueux ou qui pourraient être dangereux. Dans ce dernier cas, vous pouvez consulter les avis de Santé Canada qui sont régulièrement publiés pour informer des risques reliés à certains objets, comme des jouets pour enfants.

### • S'unir pour mieux vendre

S'unir avec quelques voisins est certainement une très bonne idée. Les grosses ventes de garage attirent beaucoup plus l'attention.

### • Consulter la météo

Évidemment, mieux vaut consulter la météo pour s'assurer que le soleil soit au rendez-vous.

### • Publicité

Pour avoir une vente de garage réussie, ça prend de la visibilité! Parlez-en sur vos réseaux sociaux et autour de vous. De plus, consultez le règlement municipal concernant les normes d'affichage.

**Dans les journées précédant votre vente-débaras, vous devrez vous assurer que tout sera prêt pour le grand jour. Voici une liste de petites choses à prévoir que l'on a souvent tendance à oublier :**

- Classez les objets par thème, évitez d'empiler plusieurs objets pêle-mêle sur une même table. L'idéal est d'avoir de l'espace et il est parfois conseillé de faire une rotation des objets question de les mettre en valeur.
- Assurez-vous que tout ce que vous vendez est fonctionnel, avec des batteries pour que les clients puissent essayer la marchandise.
- Faites une liste des objets, avec les prix.
- Inscrivez les prix sur les articles.
- Il est préférable de faire des prix ronds : 25 sous, 1 \$, 5 \$, et d'avoir suffisamment de petite monnaie.
- Gardez en tête la valeur réelle de vos objets. C'est parfois difficile, mais évitez de tenir compte de la valeur sentimentale. Même si l'item en question vous avait autrefois coûté cher, il est évident que vous ne récupérerez pas cet argent dans une vente de garage.
- Prévoyez un bon lunch, de la crème solaire et des boissons.
- Si le temps est gris, assurez-vous d'avoir quelques bâches de plastique pour protéger vos objets en cas d'orage passager.
- Faites provision de sacs en plastique.
- Acceptez de marchander, vous vendrez davantage.

Votre journée tire à sa fin, vous êtes satisfait de vos ventes, mais il vous reste quelques objets. Pensez aux démunis, n'hésitez pas à donner les articles que vous n'aurez pas vendus à des organismes communautaires. Vous pouvez aller porter vos objets à la friperie Au coin de l'entraide, au comptoir familial, à la Ressourcerie Le Filon vert ou encore au Centre de valorisation des matières résiduelles.

# Votre prochaine saison de spectacles

**Automne 2018**

**En vente sur Ticket Accès dès juin!**

**[www.ticketaccès.net](http://www.ticketaccès.net)**

Notez que les ventes se feront désormais uniquement en ligne et à la Maison de la culture.

Votre programmation complète se retrouvera dans l'édition du 23 mai du journal Le Citoyen.

Des dépliants seront également disponibles à la **Maison de la culture.**

Située au 195, rue Principale

Heures d'ouverture

Lundi : fermé

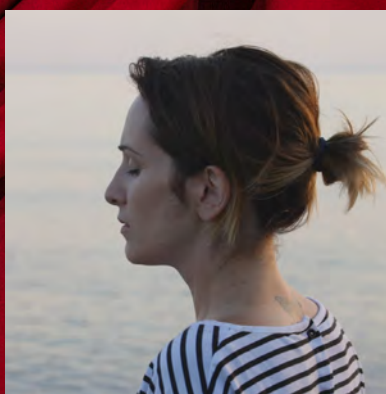
Mardi et mercredi : 9 h à 12 h | 13 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 12 h à 20 h

Samedi et dimanche : 10 h à 15 h



**Émile Bilodeau**



**Anik Jean**  
Lost Soul



**Entre vous et nous**

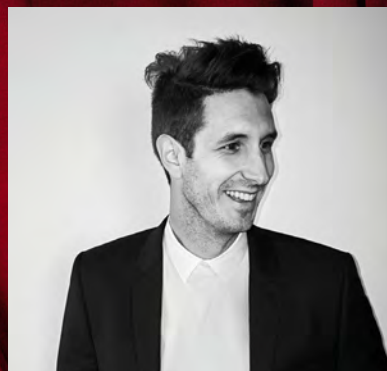


**2 Frères**



**Pièce de théâtre**  
**Baby Sitter**

# ectacles en ligne bientôt...



**Jérémy Demay**



**Katherine Levac**



**Laurent Paquin**



**Mariana Mazza**  
EN RAPPEL



**Qw4rtz**



**Théo et Fredo**  
Yoopacadabra

# Marcher dans le ciel

**Annie Boulanger et Sonia Cotten,  
Rouyn-Noranda**

**Du 10 mai au 10 juin 2018**

L'exposition *Marcher dans le ciel* allie les riches illustrations d'Annie Boulanger et la poésie de Sonia Cotten, en lien avec l'album jeunesse du même nom paru aux éditions Bouton d'or Acadie.

Au cœur de la démarche des deux artistes, l'enfant. Explorateur naturel, il va de découverte en découverte, souvent par le jeu. Il y trouve la manière de déduire, de conclure, de solutionner. Le plaisir est au rendez-vous, au fil de la visite en famille de cette exposition amusante, pas seulement pour les yeux!

Annie Boulanger, artiste visuelle et illustratrice, a notamment collaboré avec les éditions Dominique et cie, Bouton d'or Acadie, CEC, L'Écrivain de l'Est et Les Éditeurs réunis pour divers projets littéraires jeunesse ou adulte. En janvier 2016, elle a aussi présenté l'exposition « Réseau d'Influence » en duo avec l'artiste Ariane Ouellet. Annie travaille actuellement à la création d'un premier roman graphique, grâce à une bourse du CALQ.

Sonia Cotten a publié quatre recueils aux éditions Poètes de brousse, ainsi que deux recueils de poésie jeunesse. Poète-performeur, elle fait des animations et des lectures pour les petits et grands dans toute la francophonie. En mars 2015, elle a remporté le premier prix du concours de poésie Geneviève-Amyot du Printemps des poètes.

**Vernissage : Jeudi 10 mai, 17 h en présence des artistes  
Centre d'art Rotary**

# Triennale en métiers d'art

2<sup>e</sup> édition

Cette exposition se tiendra du 21 juin au 2 septembre 2018 au Centre d'art Rotary et du 15 septembre au 28 octobre 2018 à l'Espace Pierre-Debain, la galerie en métiers d'art de la Ville de Gatineau.

La Triennale en métiers d'art est une exposition qui fait connaître et apprécier les métiers d'art en attirant l'attention sur le travail des artistes professionnels de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais. Elle est aussi l'occasion de mettre en lumière les processus de création propres à cette discipline afin de permettre au public d'en apprécier toute la richesse. En plus de favoriser les échanges avec le public et de faire la promotion des métiers d'art, l'événement veut aussi permettre aux artistes de notre région d'élargir leur réseau professionnel.

Les métiers d'art regroupent les 11 disciplines reconnues : le bois; la céramique; les cuirs, peaux et fourrures; les matériaux décoratifs; les matériaux organiques; les matériaux plastiques, le ciment, le béton, le plâtre; les métaux; le papier; la pierre; les textiles et le verre.

Les métiers d'art varient et la qualité du travail de ceux qui s'y illustrent saute aux yeux. Ce sont de merveilleux innovateurs qui méritent toute notre attention.

**Vernissage : Jeudi 21 juin, 17 h en présence des artistes  
Centre d'art Rotary**

# Exposition Las'art - Oriflammes 2018

C'est sous le thème **Mon jardin fleuri** qu'aura lieu la 15<sup>e</sup> édition de l'exposition LAS'ART. Il s'agit d'une des plus grandes expositions extérieures de la région, au cœur de notre centre-ville et de notre rue Principale. LAS'ART s'inscrit cette année dans le cadre de la démarche Culturat.

Cette exposition d'oriflammes est organisée pour les artistes locaux afin de leur donner une visibilité pour toute la période estivale. Elle permet également d'embellir notre communauté.

Les oriflammes seront installées à la vue de tous en juin. À surveiller!

# Les festivités printemps-été ...à ne pas manquer en 2018



**Mike Trudell**  
Vendredi 8 juin



**YOAN**  
Samedi 9 juin  
grand gagnant de la 2<sup>e</sup> saison de La Voix

## Festival équestre et rodéo professionnel de La Sarre

**7 au 10 juin**  
au parc Équestre Desjardins-Hecla

Compétitions équestres

Tirs de chevaux lourds et d'attelage

Danse en ligne

Activités familiales

Spectacles extérieurs de fin de soirée

... et bien plus!

L'accès au site, aux compétitions équestres et aux spectacles est gratuit tandis que l'accès au rodéo professionnel est à guichet fermé.

<http://rodeolasarre.com/>

 Festival équestre et rodéo professionnel de La Sarre

**Surveillez la programmation complète de  
l'événement!**

## Fête nationale

**Samedi 23 juin**  
au parc Équestre Desjardins-Hecla

Spectacles musicaux

Feux d'artifice

Feu de joie en fin de soirée

**Dévoilement de la programmation à venir!**





# Petits bonheurs

## Abitibi-Témiscamingue

Pour une troisième édition, le festival culturel Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue battra son plein ce printemps. Cet événement vise à célébrer la culture auprès des enfants de 0 à 6 ans durant tout le mois de mai.

Il vise à sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux différentes disciplines artistiques et à leur permettre d'explorer le monde de la création, tout ça pour le grand bonheur de nos tout-petits!

Plusieurs activités culturelles sont au menu aux quatre coins de la région : heures du conte, spectacles, mini-vernissages. Ces activités sont toujours offertes gratuitement ou à faible coût.

Pour connaître la programmation complète, visitez le [culturat.org/petitsbonheursat](http://culturat.org/petitsbonheursat) ou consultez la page Facebook *Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue*.

## Programmation pour l'Abitibi-Ouest

### ATELIERS DE LECTURE D'IMAGES POUR LES PETITS DE 0 À 6 ANS

**Dates :**

Mercredi 2 mai, 9 h à 11 h 30  
Samedi 12 mai, 10 h à 11 h 45  
Mardi 22 mai, 9 h à 11 h 30

**Lieu :**

Maison de la culture

Les petits sont les bienvenus, accompagnés d'un adulte.

*Les ateliers de lecture d'images sont de vrais Petits bonheurs!*

Une gracieuseté de la Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre.

Informations : 819 333-2282, poste 289 (Francine Gauthier)

**GRATUIT**

### LE MINIVERNISSAGE DES TOUT-PETITS : MARCHER DANS LE CIEL

**Date :**

Jeudi 10 mai, 15 h 45 à 17 h

**Lieu :**

Centre d'art Rotary

Pour les 5 à 12 ans

Visite de l'exposition et lecture de poèmes. L'exposition *Marcher dans le ciel* allie les riches illustrations d'Annie Boulanger et la poésie de Sonia Cotten, en lien avec l'album jeunesse du même nom paru aux Éditions Bouton d'Or Acadie. Au cœur de la démarche des deux artistes : l'enfant. Le plaisir est au rendez-vous, au fil de la visite en famille de cette exposition amusante, pas seulement pour les yeux! Surprises sur place.

**GRATUIT**

### L'HEURE DU CONTE

**Date :**

Samedi 26 mai, 10 h 30 à 11 h

**Lieu :**

Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue

Aréna Nicol Auto

Pour les 3 ans et plus.

Vous êtes invités à une heure du conte avec un ou des auteurs présents au Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue qui raconteront aux familles une histoire parmi leur répertoire en littérature jeunesse.

**Tarif d'entrée du Salon**

**12 ans et moins : Gratuit**

**Étudiant : 3 \$**

**Adultes : 6 \$**



# Des activités pour tous!

Cet été, pour les petits comme les plus grands, ce n'est pas la diversité d'activités extérieures qui manque pour passer du bon temps à bouger. La Ville de La Sarre est heureuse d'offrir des activités pour les jeunes d'âge scolaire et les adultes qui souhaitent s'activer!

## Inscriptions

En ligne seulement à partir du mardi 1<sup>er</sup> mai à 8 h 30. Dès le mardi 15 mai, les inscriptions pourront également se faire au bureau administratif de l'aréna Nicol Auto au 550, rue Principale.

### Camp de jour

du 2 juillet au 10 août

Camp de jour pour les 5 à 12 ans du 2 juillet au 10 août de 7 h 30 à 17 h 30. Inscription pour 5 jours par semaine seulement.

60 \$ résident

90 \$ non-résident

Lieu : école Victor-Cormier

### Soccer extérieur

du 21 mai au 9 août

**Minis 2012-2013 et**

**Petits 2010-2011**

Début lundi le 21 mai

**Moyens 2006 à 2009 et**

**Grands 2003 à 2005**

Début le mardi 22 mai

Les pratiques et les joutes auront lieu à l'extérieur, de 18 h 30 à 19 h 30, à raison de deux soirs par semaine, du lundi au jeudi, au terrain de soccer (au Participarc et derrière l'aréna).

### Camp de golf

du 26 juin au 2 août

Camp de golf pour les 7 à 13 ans au coût de 50 \$ pour tous (comprend 12 paniers de balles, une carte de membre pour l'été 2018 et une participation à un tournoi junior).

Du 26 juin au 2 août, les mardis et les jeudis à partir de 9 h 30 selon le groupe (en fonction des aptitudes).

Max : 48 inscriptions

### Camp intensif de tennis

du 9 au 20 juillet

Camp de tennis pour les 7 à 13 ans au coût de 50 \$ pour tous (comprend 1 raquette, 1 boîte de balles, 5 heures de cours et une carte de membre au terrain pour l'été).

Du 9 au 20 juillet, de 16 h à 17 h.

### Nouveau pour adultes

### Pickleball

du 21 mai au 31 août

Mélangez le tennis, le racquetball, le tennis de table et le badminton et vous obtenez le pickleball! Un sport qui rejoint de plus en plus d'adeptes au Canada. Le pickleball (tennis léger) est un jeu de raquette simple, joué avec une balle spécialement perforée. Il faut envoyer la balle par-dessus le filet de type tennis sur un terrain de la taille d'un terrain de badminton.

Cette activité se déroule dans le stationnement du terrain de tennis et elle est gratuite.

Horaire : Tous les jours, de 17 h 30 à 21 h 30.

### Tennis

4 terrains de tennis sont accessibles pour pratiquer ce sport. Un surveillant sera sur place tous les jours, de 17 h à 22 h.

Coût :

Adulte : 4\$ (jusqu'à concurrence de 48\$ pour la carte de membre)

Étudiant : 2\$ (jusqu'à concurrence de 24\$ pour la carte de membre)

### Programmation automne 2018

Les inscriptions aux activités se feront en ligne à partir du 4 septembre à 8 h 30. À partir du 10 septembre, il sera aussi possible de procéder aux inscriptions au bureau administratif de l'aréna Nicol Auto.

Visitez notre site Internet et le

 Ville de La Sarre - Loisirs et sport

### Rappel

Prenez note que, depuis l'automne, le bureau administratif de l'aréna Nicol Auto est fermé les lundis. Les activités à l'horaire s'y déroulent tel que prévu, mais il n'y a pas de personnel administratif pour recevoir vos inscriptions ou vos réservations.



## Du nouveau!

En ce qui concerne les parcs, un projet d'aménagement d'une balançoire pour personnes à mobilité réduite est actuellement sur la table. Celle-ci sera installée au Participarc. Au moment d'écrire ces lignes, il était encore trop tôt pour être en mesure d'affirmer si elle sera installée en 2018. L'équipe d'entretien des parcs doit rajeunir certaines structures déjà en place avant de procéder.

De plus, de nouveaux abris de joueurs seront installés au terrain de balle situé sur la 3<sup>e</sup> Rue Est, ce qui permettra de redonner un petit vent de fraîcheur au site.

## Entretien des parcs et espaces verts

Cette année, la Ville de La Sarre fera un virage vert dans l'entretien et l'aménagement paysager de ses parcs et espaces verts. En effet, au lieu de donner à contrat la plantation, l'entretien des platebandes, des espaces verts et des parcs, il a été décidé de procéder à l'embauche de saisonniers en plus d'étudiants. Ils auront comme mandat de privilégier la plantation d'arbustes et de fleurs vivaces, tout en proposant un calendrier de floraison bien réparti durant la saison estivale.

Cette orientation permettra, au fil du temps, de réaliser des économies intéressantes en plus d'offrir des opportunités d'emplois.

Des endroits ont été stratégiquement ciblés comme prioritaires lors de ces aménagements. On parle du parc Ernest-Lalonde, de la promenade du Centenaire, des entrées de la ville, du bureau d'information touristique et d'autres parcs sur le territoire de la ville.

Il est également prévu de procéder au remplacement de certains arbres morts, dont neuf sur le site du bureau d'information touristique.

## Les dérailleurs

Une fois de plus, les Dérailleurs seront présents en Abitibi-Ouest pour la saison estivale 2018! Formée de 10 jeunes de 14 à 17 ans, la coopérative sera présente lors de plusieurs festivités afin d'offrir la location d'équipements de promenade, le service de cantine, maquillage, animation et bien plus encore! De plus, les coopérants seront disponibles 7 jours par semaine au Participarc du début juillet jusqu'à la mi-août. C'est à cet endroit que vous pourrez faire la location de karts, quadricycles, vélos, longboards, elliptiques, Plasmacar, etc. Surveillez nos nouveautés!

Les Dérailleurs est une coopérative jeunesse de service parrainée et encadrée par le Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest, qui vise à superviser les jeunes dans la création et la gestion de leur propre coopérative. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer au 819 333-1110, poste 30.



## Salon des loisirs

### L'endroit par excellence pour tout connaître sur les activités offertes en Abitibi-Ouest!

Le Salon des loisirs d'Abitibi-Ouest sera de retour pour une 7<sup>e</sup> édition le samedi 25 août prochain de 9 h à 12 h. Le lieu sera prochainement divulgué.

Chaque année, plus d'une trentaine d'exposants sont sur place pour présenter toute l'offre de loisirs, autant sportifs que culturels ou communautaires, du territoire. Il s'agit d'un guichet unique pour les inscriptions de toute la famille aux différentes activités offertes en Abitibi-Ouest.

Comme par les années antérieures, des démonstrations permettront aux visiteurs de mieux connaître l'offre de certains organismes et de donner le goût à la pratique de nouvelles activités. L'entrée est gratuite et de nombreux prix de présence sont à gagner.

Permettre aux 0 à 99 ans de l'Abitibi-Ouest de se trouver une belle activité à faire durant l'année, c'est la mission que s'est donné le Salon des loisirs! Ce Salon est rendu possible grâce à la MRC d'Abitibi-Ouest, la Ville de La Sarre, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et la Maison des jeunes La Sarre.

Pour plus d'information sur le Salon des loisirs, consultez la page Facebook Salon des loisirs A-O.

Pour vous inscrire en tant qu'exposant au Salon des loisirs, communiquez avec

Sophie Ouellet, agente de développement culturel et communautaire  
 souellet@ville.lasarre.qc.ca  
 819 333-2282, poste 292

## La Fête des voisins

La Fête des voisins, intégrée dans la Semaine de la municipalité, vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage. Elle permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie et est organisée par les citoyens eux-mêmes. En 2018, l'édition nationale aura lieu le 9 juin.

Si vous souhaitez organiser une fête dans votre quartier, vous pouvez obtenir de l'accompagnement auprès de

Sophie Ouellet, agente de développement culturel et communautaire  
 souellet@ville.lasarre.qc.ca  
 819 333-2282, poste 292

Pour plus d'information : [fetedesvoisins.qc.ca](http://fetedesvoisins.qc.ca)

Printemps - Été 2018



# Une saison du B.B.Q. sans goût amer, ça se prévient!

Le retour des belles températures vous donne envie de cuisiner à l'extérieur sur le barbecue? L'utilisation du barbecue au propane comporte des risques importants de blessures, d'explosion et d'incendie. Il faut donc savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer en toute sécurité. Revoyez ces quelques conseils afin de lancer la saison du bon pied.

## Emplacement

Placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé. Assurez-vous qu'il ne soit installé ni trop près des murs ni dans l'environnement immédiat d'arbres et arbustes, et qu'aucun fil électrique ne soit à proximité.

## Vérification du barbecue avant le premier usage de la saison

- Retirer toutes les pièces mobiles.
- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil, ainsi que les pièces mobiles.

## Les dangers du monoxyde de carbone

Au chalet, en camping, au camp de chasse ou de pêche, aérez votre abri en tout temps, car la plupart des appareils de plein air à combustible que vous utilisez pour cuisiner, vous réchauffer ou vous éclairer produisent du monoxyde de carbone (CO). Rappelez-vous que seul un avertisseur de CO peut vous alerter et vous sauver la vie!

Capsule de prévention du ministère de la Santé publique du Québec

- Asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites.
- Remplacer les pièces défectueuses si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz; ces bulles confirment qu'il y a une fuite.
- Remplacer les bombonnes défectueuses ou âgées de plus de 10 ans en les remettant au distributeur de propane. Ne jamais les jeter au rebut, car elles pourraient exploser.

## Transport de la bombonne en voiture

- Garder la bombonne bien immobilisée en position debout.
- S'assurer que la valve de sécurité est bien fermée.
- Garder une fenêtre ouverte ou le coffre entrouvert.
- S'assurer que les bombonnes de 20 kg (45 lb) sont munies d'un bouchon d'étanchéité.

## Quoi faire si le barbecue prend feu

- Fermer le robinet de la bombonne, si possible.
- Fermer le couvercle pour étouffer le feu.
- Composer le 9-1-1.
- Ne pas tenter d'éteindre le feu avec de l'eau. Utiliser un extincteur portatif approprié, comme celui à poudre de type ABC.
- Faire inspecter le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser.

## Quoi faire si la bombonne prend feu

- Si le feu se situe à la sortie du robinet de la bombonne, s'éloigner rapidement et composer le 9-1-1. Ne pas tenter d'éteindre le feu.

Informations tirées et adaptées du <http://www.securitepublique.qc.ca>

# Panini aux oignons caramélisés, légumes grillés et fromage Fasiladoré



## Ingrédients

Pain panini plat aux oignons de la *boulangerie Lacroix*  
 Fromage *Fasiladoré FromAbitibi*  
 Pesto maison, sinon basilic frais, ail haché,  
 un peu d'huile d'olive  
 Courgette *Panier santé Abitibi*  
 Poivron rouge ou jaune *Panier santé Abitibi*  
 Tomate du jardin *Sophia Chalifour*  
 Olives Kalamata dénoyautées  
 Pousse de pois *Vert Lime*

## Préparation

Allumer le grill. Huiler le poivron et le griller, en le retournant à quelques reprises, enlever la peau noircie, le couper en deux, retirer les pépins. Trancher la courgette, huiler légèrement et griller sur le grill. Trancher le fromage et le marquer sur le grill.

Fendre le pain panini en deux, étaler légèrement le pesto. Disposer les légumes grillés et le fromage. Terminer avec les tranches de tomate et un peu d'olive noire hachée. Déposer le dessus du pain, lui aussi tartiné de pesto.

Emballer dans un papier aluminium, remettre sur la grille du haut du grill à feu moyen, environ 5 minutes. Servir accompagné de petites pousses de pois et d'une salade de roquette balsamique.

Avec le pain panini, il est possible de réaliser le montage comme une pizza. Laisser aller votre imagination.

Bonne dégustation!

## Une touche régionale dans votre menu estival !

Une cuisine à la fois simple, raffinée et riche en saveurs, inspirée de ce que notre terroir a de meilleur à offrir, voilà ce que vous proposent les chefs du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi. Épatez vos convives en leur faisant découvrir les goûts d'ici et cuisinez comme un cordon-bleu grâce au CFP Lac-Abitibi!

**Lise Deschaines, chef**



Lise Deschaines,  
chef



Stéphane Brouillard,  
chef



Daniel Lavergne,  
chef

 Centre de  
formation professionnelle  
**Lac-Abitibi**  
500, rue Principale  
819 333-2387



## Du mouvement, à la Maison de la culture

Vous avez dû remarquer plusieurs changements ces dernières semaines à l'accueil de votre Maison de la culture : nouvelles heures d'ouverture, déplacement de la billetterie et de l'accueil de la boutique, mouvement de personnel, etc.

Au cours des prochains mois, d'autres améliorations sont à prévoir, dont le réaménagement du hall et du comptoir d'accueil. Ces rénovations ont pour but d'améliorer notre service à la clientèle et d'être encore plus proches de vous en répondant aux besoins que vous avez exprimés lors de la consultation citoyenne « Ma ville de demain » réalisée à l'automne 2016. Veuillez prendre note que la boutique de la Maison de la culture sera fermée durant le mois de mai dû aux travaux.

Avec notre habituel souci de vous satisfaire, nous ferons tout en notre pouvoir afin que vos expériences culturelles demeurent enrichissantes et agréables.

N'hésitez pas à exprimer vos commentaires et à adresser vos questions à notre personnel d'accueil. Il se fera un plaisir de vous répondre!

Au plaisir de vous croiser lors d'une activité, un spectacle ou un vernissage...

*Votre équipe du service culturel*

### Rappel des nouvelles heures d'ouverture

Nous vous rappelons que, depuis le début de l'année 2018, de nouvelles heures d'ouverture sont en vigueur à la Maison de la culture, ce qui inclut le Centre d'art Rotary, la bibliothèque municipale Richelieu et la billetterie.

Lundi : fermé

Mardi et mercredi : 9 h à 12 h | 13 h à 17 h

Judi et vendredi : 12 h à 20 h

Samedi et dimanche : 10 h à 15 h

## Suggestions de lecture

Voici le Top 5 des suggestions de lecture d'été :



**1**  
**On flushe... pis on recommence tome 1 (en théorie),**  
Marie-Millie Dessureault



**2**  
**On flushe... pis on recommence tome 2 (en pratique),**  
Marie-Millie Dessureault



**3**  
**Souper Végé en 5 ingrédients 15 minutes,**  
Caty Bérubé



**4**  
**L'homme qui voyait à travers les visages,**  
Éric-Emmanuel Schmitt



**5**  
**Eva Braun tome 1 Un jour mon prince viendra,**  
Jean-Pierre Charland

## Politique de reconnaissance et de soutien des organismes

Afin de mieux servir ses citoyens, la Ville de La Sarre a adopté une politique cet hiver afin d'établir des critères clairs pour répondre le plus adéquatement possible et de façon équitable aux demandes d'aide formulées par les organismes de son territoire, et ce, dans le respect des ressources financières, humaines et matérielles disponibles. La Ville veut se doter d'un cadre de référence clair autant pour les organismes que pour la municipalité. La Ville entend :

- Reconnaître l'apport des organismes et des bénévoles à l'offre de service aux citoyens;
- Rendre accessibles la reconnaissance et le soutien aux organismes œuvrant sur le territoire;
- Encourager et appuyer les initiatives du milieu;
- Harmoniser le soutien professionnel, administratif, promotionnel, technique et financier de manière équitable en fonction de la nature des besoins exprimés et des priorités de la Ville;
- Instaurer un processus uniforme et transparent afin de prendre des décisions éclairées et cohérentes lors du traitement des demandes de soutien;
- Favoriser une utilisation optimale de ses ressources.

Le processus de reconnaissance a pour but de définir et de préciser le statut des organismes qui sollicitent le soutien de la Ville de La Sarre.

Pour consulter la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes ou pour remplir le formulaire de reconnaissance, consultez le [www.ville.lasarre.qc.ca](http://www.ville.lasarre.qc.ca), section « Politiques ».

Pour information :

Sophie Ouellet  
agente de développement culturel et communautaire  
819 333-2282, poste 292 [souellet@ville.lasarre.qc.ca](mailto:souellet@ville.lasarre.qc.ca)

## Rénovations de l'hôtel de ville

Dans les prochains mois, l'intérieur de l'hôtel de ville sera en rénovation majeure afin de mettre le bâtiment aux normes ainsi qu'aux besoins d'aujourd'hui. Ce seront les premières rénovations majeures effectuées dans ce bâtiment depuis sa construction en 1967.

Vous serez informés en temps et lieu des réorganisations apportées durant cette période. Pour le moment, aucun changement à l'horaire n'est prévu, tant en ce qui concerne les heures d'ouverture que les séances du conseil. Nous vous tiendrons informés.



## Un nouveau site Web!

Dans les prochains jours, vous pourrez voir la nouvelle arborescence de notre nouveau site Internet. En effet, ce dernier a subi une refonte afin de répondre à l'évolution des technologies d'aujourd'hui.

Il est désormais « responsive », c'est-à-dire adapté aux différentes plateformes de communication modernes et mobiles. De nombreuses photos permettent d'illustrer la municipalité sous ses plus beaux atouts. Le contenu et la recherche d'information ont été revus et optimisés. Rappelons que la plus récente version du site datait de 2011!

Merci au Fonds de développement des territoires – MRC d'Abitibi-Ouest pour le soutien financier, à Radium multimédia et son équipe pour la conception, à Jean Caron pour les superbes photos et à tous les employés de la Ville qui ont gravité de près ou de loin dans cette refonte.

Restez à l'affût en temps réel de vos nouvelles municipales au [www.ville.lasarre.qc.ca](http://www.ville.lasarre.qc.ca) sans oublier les pages Facebook :

 **Ville de La Sarre**

 **Ville de La Sarre – Loisirs et sport**

 **Ville de La Sarre – Culture et vie communautaire**



# Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue

La Sarre - 42<sup>e</sup> édition  
À l'aréna Nicol Auto, les 24, 25, 26 et 27 mai 2018

## Présidente d'honneur, Kim Thúy

Née à Saïgon en 1968, Kim Thúy a quitté le Vietnam avec les boat people à l'âge de dix ans et s'est installée avec sa famille au Québec. Diplômée en traduction et en droit, l'auteure a travaillé comme couturière, interprète, avocate, propriétaire de restaurant et chroniqueuse culinaire pour la radio et la télévision. Elle vit à Montréal et se consacre à l'écriture. L'organisme Ensemble pour le respect de la diversité a remis à Kim Thúy, en 2013, le Prix de la tolérance Paul Gérin-Lajoie. Kim Thúy est chevalière de l'Ordre national du Québec.

Venez la voir en confidences d'auteure le jeudi 24 mai à 19 h 30.

Présente au Salon durant tout l'événement !



Crédit photo : SScott



## Quelques-uns des 40 auteurs invités présents :

Ingrid Falaise, Olivier Niquet, Marie-Millie Dessureault, Karine Drouin,  
Genevieve Everell, Christine Girard, Guylaine Guay, Tristan Demers, Maurice Bélanger  
... et plusieurs autres auteurs participants.

## Les événements

- Des confidences d'auteurs aux 30 minutes
- Des tables rondes
- Des lectures publiques
- Séances de signatures
- Nombreux lancements de livres
- Animations pour enfants

... Dévoilement de toute la programmation sous peu!

## Les activités hors salon

- Salon des auteurs de l'Académie, jeudi 24 mai, à l'Académie de l'Assomption, de 16 h à 18 h
  - Projection du film *Ça sent la coupe*, scénarisé par Matthieu Simard et discussion avec l'auteur au Cinéma La Sarre, jeudi 24 mai à 19 h
  - Soirée *Open Mic* avec les auteurs au Rouge Café, vendredi 25 mai à 21 h
- ...et bien d'autres!

## Les heures d'ouverture au public

Judi 23 mai : 18 h à 21 h  
Vendredi 24 mai : 13 h à 21 h  
Samedi 25 mai : 10 h à 21 h  
Dimanche 26 mai : 10 h à 16 h

Pour ne rien manquer, avant et pendant l'événement, suivez la page Facebook

 Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue

[www.slat.qc.ca](http://www.slat.qc.ca)



## Vidange des roulottes de villégiature



La Ville de La Sarre met à votre disposition, à l'angle de la 8<sup>e</sup> Avenue et de la route 111 Ouest (direction Dupuy), un site pour la vidange des roulottes de villégiature.

L'accès est gratuit.

## Bienvenue à La Sarre!

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre municipalité centenaire. Vous trouverez dans cette page plusieurs informations qui pourront faciliter et agrémenter votre séjour parmi nous.

Pour les Lasarrois, nous vous invitons à transmettre ces informations à votre visite et à être des ambassadeurs de notre beau coin de pays!

### Bureau d'information touristique

Ouvert en saison estivale, venez y faire un tour afin de planifier vos vacances ou organiser votre séjour en Abitibi-Ouest. Situé au 600, rue Principale.

**819 333-3318**

Suivez les conseillers en séjour sur

**f Bureau d'information touristique d'Abitibi-Ouest**

Pour des informations en dehors de la saison estivale, présentez-vous à l'hôtel de la ville ou à la MRC d'Abitibi-Ouest, au 11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, durant les heures d'ouverture.

### Centre d'interprétation de la foresterie... à découvrir et redécouvrir!

À l'intérieur du bureau d'information touristique, vous pouvez visiter gratuitement le Centre d'interprétation de la foresterie, qui abrite une collection d'outils forestiers d'époque, et découvrir l'histoire de la région à travers la foresterie, la géographie et l'archéologie.

Membre du Réseau muséal de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour connaître l'horaire, consultez le [www.ville.lasarre.qc.ca](http://www.ville.lasarre.qc.ca).

## À la recherche d'un souvenir d'ici?



La boutique de la Maison de la culture vous propose un éventail de produits réalisés par des artistes et artisans de l'Abitibi-Témiscamingue.

Elle est située au 195, rue Principale.

Veillez prendre note qu'elle sera fermée tout le mois de mai durant les travaux.

## Parcomètres



Pendant toute l'année, les parcomètres sont gratuits pour les visiteurs en provenance de l'extérieur de la MRC d'Abitibi-Ouest. Ces derniers peuvent se procurer une vignette en s'adressant au bureau d'information touristique ou à l'hôtel de ville.



# Comment nous joindre ?

## Hôtel de ville

6, 4<sup>e</sup> Avenue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1J9  
Lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Veillez prendre note que pendant la période estivale, soit du 25 juin au 31 août, les heures d'ouverture de **l'hôtel de ville** et de **l'aréna Nicol Auto\*** sont :

Lundi au jeudi :  
8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h  
Vendredi : 8 h à 12 h  
\*fermé le lundi

## Maison de la culture

Lundi : fermé  
Mardi et mercredi : 9 h à 12 h  
13 h à 17 h  
Jeudi et vendredi : 12 h à 20 h  
Samedi et \*dimanche : 10 h à 15 h  
\*fermé en période estivale

[ville.lasarre.qc.ca](http://ville.lasarre.qc.ca)

[info@ville.lasarre.qc.ca](mailto:info@ville.lasarre.qc.ca)

## Urgence

### TRAVAUX PUBLICS

1 866 943-1286

Ce bulletin municipal sera publié trois fois en 2018 par la Ville de La Sarre et est distribué gratuitement à chaque adresse civique.

Tirage : 4 300

Graphisme : Griffonne

Impression : Impression Plus La Sarre

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

## En congé !

### Les services municipaux seront fermés :

Journée nationale des Patriotes, 21 mai

Fête nationale du Québec, 25 juin

Fête du Canada, 2 juillet

Congé civique, 6 août

Fête du travail, 3 septembre